



Union Départementale CGT de l'Isère

Grenoble, le 13 mai 2020

Objet : projet de cession du GHMG // privatisation du CHUGA

Mesdames, Messieurs les député.e.s

Mesdames, Messieurs les sénateur.trice.s

Nous vous avons interpellés à plusieurs reprises concernant la vente du Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble.

Il nous a été possible d'intervenir en séance plénière du conseil métropolitain du 28 février ou à l'issue de celui-ci, **un vœu a été voté à l'unanimité réaffirmant la volonté de tout mettre en œuvre pour garantir l'offre de soin délivré par la clinique dans le cadre d'un service public.**

Depuis, la crise sanitaire provoquée par la COVID-19 a contrarié le processus de vente et éloigné ponctuellement du dossier, pour les raisons évidentes que vous connaissez, les différents acteurs professionnels et usagers concernés.

Toujours est-il que 3 repreneurs potentiels ont été sélectionnés : Doctegestio ; VIVALTO Santé et l'AGDUC

De notre point de vue aucun des 3 ne peut répondre à nos exigences communes de garantir l'activité de soins dans un cadre de service public.

Les deux premiers prétendent de développer leur activité dans un cadre non lucratif. Ce n'est pour nous qu'une apparence. Cela correspond à un montage astucieux pour obtenir « le marché ». Ils sont tous deux liés à des investisseurs financiers dont le seul objectif est de gagner de l'argent sur la santé. Nous avons appris que rajouté à cela Doctegestio est régulièrement source de conflit avec son personnel : celui-ci étant considéré comme une variable d'ajustement de manière à atteindre les objectifs financiers définis par ses dirigeants

Le troisième s'il paraît plus vertueux, devra aussi chercher des partenaires financiers pour résister aux contraintes économiques et résister face à la concurrence rude qui frappe aujourd'hui le secteur de la santé. Rien aujourd'hui nous garantit de la pérennité de ce type d'association. Qui aurait pu imaginer ces dernières années la volonté de la mutualité de se « débarrasser de la clinique ». Le marché est malheureusement ainsi fait et d'après le rapport commandé par le président Macron à la caisse des dépôts sur l'après Covid ne laisse pas envisager de changement.

Toujours est-il que pour résister au phénomène de concurrence, que nous avons développé dans nos précédents courriers et interventions, la direction du CHU de Grenoble a pris les devants et a engagé des négociations avec Vivalto sur une possible coopération future.

Il en ressort la proposition d'un GCS concernant les activités de soins. **Cette proposition a été présenté aux représentants du personnel comme unique en France et nous inquiète au plus**

haut point. Ce GCS, même si les contours sont encore très flous, est un pas de plus vers la casse du service public en donnant du pouvoir d'intervention au repreneur privé sur les activités du CHU. En effet sa forme juridique serait un GCS d'établissement privé. C'est donc bien aussi d'une privatisation de certaines activités du CHU dont il s'agit. **C'est cette logique orchestrée depuis des années par les gouvernements successifs, qui nous a conduit aujourd'hui dans la situation catastrophique de nos hôpitaux mis en évidence par la crise du COVID -19.**

Une information aussi à prendre en compte est que Madame Hubert la précédente directrice du CHU de Grenoble, mutée en 2018 après de Mme Buzyn suite à sa gestion de son personnel et au suicide d'un médecin, a été récemment recrutée à la direction générale du groupe Vivalto : Cherchez l'erreur.

Rappelons les propos tenus par le Président Macron lors de sa première intervention télévisée du 12 mars :

« Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties.

Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe.

Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »

Alors oui sortons de cette loi du marché et portons d'autres projets concernant la santé. Celle-ci doit être dispensée par un grand service public garantie par son statut, son fonctionnement et les moyens financiers et nécessaires.

La seule solution aujourd'hui serait une reprise totale de l'activité de santé du GHMG par le CHU de Grenoble. L'investissement dans les murs, comme il ne peut être assumé par le CHU serait garanti par les collectivités locales via la METRO et pourquoi pas le ministère de la santé.

Nous ne doutons pas qu'Olivier Véran ministre de la santé, Isérois et de surcroit Médecin au CHU sera sensible à cette proposition et mettra tout en œuvre pour traduire par un premier acte fort les propos de son président sur un territoire qu'il connaît bien.

Nous vous demandons donc de continuer à appuyer politiquement cette proposition et de mettre tous les moyens en œuvre pour voir ce projet aboutir.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout échange ou informations complémentaires.

Nicolas BENOIT
Secrétaire général

